

TESSI

Société Anonyme au capital de 5 766 636 Euros
Siège Social : 177, cours de la Libération – 38100 GRENOBLE
R.C.S : GRENOBLE B 071 501 571

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT PAR TESSI DE SES PROPRES ACTIONS QUI SERA SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 15 JUIN 2007

Le présent document est mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet de la Société (www.tessi.fr) ainsi que sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

Emetteur : société anonyme TESSI

Titres concernés : actions TESSI admises aux négociations sur le Marché Eurolist d'Euronext Paris SA, compartiment C, code ISIN FR 0004529147-TES

I – BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Dans le cadre du précédent programme, TESSI a racheté toutes les actions selon l'objectif suivant : Acheter et vendre les actions de la Société en fonction des situations de marché.

- Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte ⁽¹⁾ : 0,04%
- Nombre d'actions annulées au cours de 24 derniers mois : 0
- Nombre de titres détenus en portefeuilles ⁽¹⁾ : 1 237 actions
- Valeur comptable du portefeuille ⁽¹⁾ : 72 856,52€
- Valeur de marché du portefeuille ⁽¹⁾ : 63 853,94€

(1) : au 30.04.2007

Tableau de flux du 1^{er} mai 2006 au 30 avril 2007

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme			
	Achats	Ventes	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	27 798	28 631	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achats Vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne	-	-	-	-	-	-
Cours moyen de la transaction	49,70€	48,78€	-	-	-	-
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-	-	-
Montants	1 381 630,73€	1 383 324,21€	-	-	-	-

II - REPARTITION PAR OBJECTIFS DES TITRES DETENUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS AU JOUR DE LA PUBLICATION DU PRESENT DESCRIPTIF

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 1 237 actions représentant 0,04% du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- Interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF : 1 237
- Couverture de titres de créances convertibles en actions dans le cadre de la réglementation en vigueur : 0
- Opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport : 0
- Couverture de plans d'options : 0
- Annulation des actions rachetées : 0

III – NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

- Autorisation du programme : Sera soumise à l'Assemblée Générale du 15 juin 2007
- Titres concernés : actions ordinaires
- Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 10 % du capital de la Société, soit 288 331 actions. Compte tenu des 1 237 actions détenues par TESSI, les rachats porteraient sur un maximum de 287 094 actions (soit 9,96% du capital)
- Prix maximum d'achat : 75 euros
- Montant théorique maximal de l'opération : 21 624 825 euros
- Objectifs par ordre de priorité décroissant :
 - Interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF ;
 - Couverture de titres de créances convertibles en actions dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
 - Conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
 - Couverture de plans d'options ;
 - Annulation des actions rachetées.
- Durée du programme : 18 mois suivant la date de l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2007, soit jusqu'au 15 décembre 2008.

Grenoble, le 14 mai 2007